

MAXANNE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 395 CHEMIN DES BOIS
83440 SAINT-PAUL-EN-FORET
884 201 385 RCS DRAGUIGNAN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 12 DÉCEMBRE 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à
- 172 803 euros de la manière suivante :

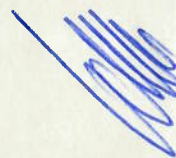
Perte de l'exercice - 172 803 euros

En totalité au compte « Report à nouveau » qui devient débiteur et s'élève ainsi à
- 172 803 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre
des trois exercices précédents.

Certifié conforme

La Présidente associée unique
P/ la Société ASV & ASSOCIES
Monsieur Jean-Marie VALLEE



COMPTES ANNUELS

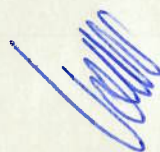
SAS MAXANNE

**Faisse Longue
06530 LE TIGNET**

Exercice du 01/10/2024 au 30/06/2025

Certifié conforme

**La Présidente associée unique
P/ la Société ASV & ASSOCIES
Monsieur Jean-Marie VALLEE**



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MAXANNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		9	
Adresse de l'entreprise		Faisse Longue 06530 LE TIGNET		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 8 4 2 0 1 3 8 5 0 0 0 1 7		Néant ☐ *			
				Exercice N clos le.		30/06/2025	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)			BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 926	BY	4 926	
		Autres créances (3)	BZ	276 478	CA	276 478	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	465 348	CE	465 348	
Disponibilités		CF	20 888	CG	20 888		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
	TOTAL (III)		CJ	767 641	CK	767 641	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	767 641	1A	767 641	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS MAXANNE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	800
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	483 100
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(172 803)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	319 096
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	157 892
	Dettes fiscales et sociales			DY	233 647
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	57 004
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	448 544	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	767 641	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	448 544
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAXANNE		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 482 505	FB		FC 6 482 505	
	Production vendue { biens * services *	FD	2 884	FE		FF 2 884	
		FG	40 359	FH		FI 40 359	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 525 749	FK		FL 6 525 749	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 1 562	
	Autres produits (1) (11)					FQ 530	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 6 527 843
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 4 719 294	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 676 695	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 675 598	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 30 080	
	Salaires et traitements*					FY 444 127	
	Charges sociales (10)					FZ 116 312	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA 6 231
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE (1 894)	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 6 666 445
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (138 602)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 11 376	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 11 376	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 11 376	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW (127 225)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS MAXANNE

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 548
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 548
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	42 306
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	4 819
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	47 126
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(45 578)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 540 768
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 713 571
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(172 803)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	971
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 562
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	582
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissements des immobilisations		42 306	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 819	1 548
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Exercice clos au 30/06/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAXANNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 767 642 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 172 804 euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 170 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2024 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	833		833	
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 096	14 465	71 561	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	57 929	14 465	72 394	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			
Immobilisations financières	32 000			
ACTIF IMMOBILISE	89 929	14 465	72 394	

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		14 465		14 465
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		14 465		14 465
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		72 394		72 394
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		72 394		72 394

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	555	69	624	
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 427	9 037	29 463	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 981	9 106	30 087	
ACTIF IMMOBILISE	20 981	9 106	30 087	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 281 405 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	4 927	4 927	
<i>Autres</i>	276 478	276 478	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	281 405	281 405	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	4 927
Total	4 927

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
<i>Report à Nouveau de l'exercice précédent</i>	
<i>Résultat de l'exercice précédent</i>	126 566
<i>Prélèvements sur les réserves</i>	
Total des origines	126 566
<i>Affectations aux réserves</i>	126 566
<i>Distributions</i>	
<i>Autres répartitions</i>	
<i>Report à Nouveau</i>	
Total des affectations	126 566

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2025
<i>Capital</i>	8 000				8 000
<i>Réserve légale</i>	800				800
<i>Réserves générales</i>	356 535	126 566	126 566		483 101
<i>Résultat de l'exercice</i>	126 566	-126 566	-172 804	126 566	-172 804
Total Capitaux Propres	491 901		-46 238	126 566	319 097

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 448 545 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	157 893	157 893		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	233 648	233 648		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes</i>	57 005	57 005		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	448 545	448 545		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice dont :</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	50 507
Taxe apprentissage	142
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	3 629
TASCOM	7 871
Total	62 149

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Total			

Notes sur le compte de résultat
Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
<i>Ventes de produits finis</i>			
<i>Ventes de produits intermédiaires</i>			
<i>Ventes de produits résiduels</i>	2 885		2 885
<i>Travaux</i>			
<i>Etudes</i>			
<i>Prestations de services</i>			
<i>Ventes de marchandises</i>	6 482 506		6 482 506
<i>Produits des activités annexes</i>	40 359		40 359
TOTAL	6 525 750		6 525 750

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total		

Pas d'évaluations des IDR pour cette exercice, car non significatif

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

MAXANNE

Société par Actions Simplifiée au capital de 8000 euros

Faïsse Longue – 06530 – LE TIGNET

RCS GRASSE 884 201 385 – SIRET 884 201 385 00017 – APE 47.11D

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 9 mois clos le 30 juin 2025

A l'associée unique de la société MAXANNE,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAXANNE relatifs à l'exercice de 9 mois clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres informations » en page 19 de l'annexe concernant l'arrêt de location gérance.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'assemblée générale conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Fait à Mâcon, le 1^{er} décembre 2025

GELAS AUDIT

Anthony AGIER

Commissaire aux Comptes



ANNEXE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				279
Autres immobilisations corporelles				36 669
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				32 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				68 948
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				676 695
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 927		4 927	37 978
Autres créances	276 478		276 478	368 805
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	465 348		465 348	508 309
Disponibilités	20 888		20 888	211 905
Charges constatées d'avance (3)				16 977
TOTAL ACTIF CIRCULANT	767 642		767 642	1 820 669
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	767 642		767 642	1 889 616
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	483 101	356 535
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-172 804	126 566
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	319 097	491 901
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		685
Emprunts et dettes financières diverses (3)		88
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 893	1 053 574
Dettes fiscales et sociales	233 648	293 470
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	57 005	49 899
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	448 545	1 397 716
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	767 642	1 889 616
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	448 545	1 397 716
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		685
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/10/24 au 30/06/25 9 mois	%	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises	6 482 506	99,34	16 615 925	99,20	-10 133 419	-60,99
Production vendue	43 244	0,66	133 764	0,80	-90 520	-67,67
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	2 093	0,03	53 296	0,32	-51 203	-96,07
Total	6 527 843	100,03	16 802 985	100,32	-10 275 142	-61,15
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	4 719 294	72,32	13 786 601	82,31	-9 067 307	-65,77
Variation de stock (m/ses)	676 695	10,37	109 753	0,66	566 942	516,56
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	675 599	10,35	1 322 904	7,90	-647 305	-48,93
Total	6 071 588	93,04	15 219 258	90,86	-9 147 669	-60,11
MARGE SUR M/SES & MAT	456 255	6,99	1 583 727	9,46	-1 127 472	-71,19
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	30 081	0,46	87 415	0,52	-57 334	-65,59
Salaires et Traitements	444 127	6,81	1 043 232	6,23	-599 104	-57,43
Charges sociales	116 312	1,78	286 103	1,71	-169 790	-59,35
Amortissements et provisions	6 231	0,10	8 183	0,05	-1 952	-23,85
Autres charges	-1 895	-0,03	8 017	0,05	-9 911	-123,63
Total	594 857	9,12	1 432 949	8,56	-838 092	-58,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	-138 602	-2,12	150 778	0,90	-289 381	-191,92
Produits financiers	11 377	0,17	10 763	0,06	614	5,70
Charges financières						
Résultat financier	11 377	0,17	10 763	0,06	614	5,70
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-127 226	-1,95	161 541	0,96	-288 767	-178,76
Produits exceptionnels	1 549	0,02			1 549	
Charges exceptionnelles	47 127	0,72	7 899	0,05	39 228	496,64
Résultat exceptionnel	-45 578	-0,70	-7 899	-0,05	-37 679	477,04
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices			27 077	0,16	-27 077	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-172 804	-2,65	126 566	0,76	-299 369	-236,53

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/10/24 au 30/06/25 9 mois	%	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	%
Ventes de marchandises	6 482 506	100,00	16 615 925	100,00
Coût d'achats marchandises vendues	5 395 989	83,24	13 896 354	83,63
MARGE COMMERCIALE	1 086 516	16,76	2 719 571	16,37
Production vendue	43 244	100,00	133 764	100,00
MARGE DE PRODUCTION	43 244	100,00	133 764	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	6 525 750	100,00	16 749 689	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	1 129 761	17,31	2 853 335	17,04
Autres achats et charges externes	675 599	10,35	1 322 904	7,90
VALEUR AJOUTEE	454 162	6,96	1 530 431	9,14
Impôts, taxes et verst assimilés	30 081	0,46	87 415	0,52
Charges de personnel	560 439	8,59	1 329 334	7,94
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-136 359	-2,09	113 682	0,68
Reprises s/ charges et Transferts	1 563	0,02	31 342	0,19
Autres produits	530	0,01	21 954	0,13
Dot. amortissements et provisions	6 231	0,10	8 183	0,05
Autres charges	-1 895	-0,03	8 017	0,05
RESULTAT D'EXPLOITATION	-138 602	-2,12	150 778	0,90
Produits financiers	11 377	0,17	10 763	0,06
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-127 226	-1,95	161 541	0,96
Produits exceptionnels	1 549	0,02		
Charges exceptionnelles	47 127	0,72	7 899	0,05
Résultat exceptionnel	-45 578	-0,70	-7 899	-0,05
Impôts sur les bénéfices			27 077	0,16
RESULTAT DE L'EXERCICE	-172 804	-2,65	126 566	0,76

Exercice clos au 30/06/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAXANNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 767 642 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 172 804 euros.

L'exercice a une durée de 9 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Droits à réduction

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 170 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2024 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

Sorties de toutes les immobilisations corporelles et incorporelles

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	833		833	
- Installations générales, agencements aménagements divers	57 096	14 465	71 561	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	57 929	14 465	72 394	
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	32 000			
Immobilisations financières	32 000			
ACTIF IMMOBILISE	89 929	14 465	72 394	

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 465		14 465
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		14 465		14 465
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		72 394		72 394
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		72 394		72 394

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	555	69	624	
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 427	3 754	28 756	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	20 981	3 823	29 380	
ACTIF IMMOBILISE	20 981	3 823	29 380	

Notes sur le bilan
Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 281 405 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	4 927	4 927	
<i>Autres</i>	276 478	276 478	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	281 405	281 405	
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>CLIENTS FACTURES A ETABLIR</i>	4 927
Total	4 927

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	126 566
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	126 566
Affectations aux réserves	126 566
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	126 566

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2025
Capital	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Réserves générales	356 535	126 566	126 566		483 101
Résultat de l'exercice	126 566	-126 566	-172 804	126 566	-172 804
Total Capitaux Propres	491 901		-46 238	126 566	319 097

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 448 545 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 893	157 893		
Dettes fiscales et sociales	233 648	233 648		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	57 005	57 005		
Produits constatés d'avance				
Total	448 545	448 545		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan
Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	50 507
Taxe apprentissage	142
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	3 629
TASCOM	7 871
Total	62 149

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	2 885		2 885
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	6 482 506		6 482 506
Produits des activités annexes	40 359		40 359
TOTAL	6 525 750		6 525 750

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total		

Pas d'évulations des IDR pour cette exercice, car non significatif

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Faits marquants sur l'exercice: l'arrêt de l'activité au 02/03/2025 , et la date de changement de clôture au 30/06/2025

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.